

# Immobilier & TVA



## Pourquoi choisir cette formation ?

- ✓ Comprendre les règles de la TVA appliquées aux opérations immobilières de construction ou de restructuration

## Programme

Principes de la TVA immobilière :

- Droit à la déduction
- Livraison à soi-même
- Auto-liquidation de la TVA pour le sous-traitant des marchés de travaux

Règles applicables (présentation étude CPU) :

- Selon la maîtrise d'ouvrage : établissements, collectivités territoriales
- Selon la nature des travaux : construction ou réhabilitation

### Pré-requis

- Connaître les règles de bases de la TVA
- Il est conseillé d'avoir suivi la formation intitulée : Initiation à la gestion de la TVA

### Public concerné

- Directeurs - directrices des affaires financières
- Agent(e)s comptables
- Directeur - directrice du patrimoine
- Responsables financiers de direction du patrimoine

Inscriptions fermées



### DATES

Du 11/05/2023 - 09:30 au 12/05/2023 - 17:30



### LIEU

AMUE - 103 boulevard Saint-michel  
75005 PARIS

**520**  
€HT



2 JOUR(S)



S'inscrire à la formation



Contacteur l'organisateur

**Intervenant(e)s**

→ Fiscaliste

→ Expert(e) établissement

